Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)

Atelier national des femmes et hommes des médias sur la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat au Bénin
Cotonou, Hôtel du Lac, les 21 et 22 juin 2021

Rapport principal de l'atelier

Secrétariat Exécutif du GWP Afrique de l'Ouest

Juin 2021

Sommaire

Principaux documents de documents de politiques et de textes vulgarisés 4
1. Introduction 6
2. Déroulement 7
2.1. Session 1 : mise en route de l'atelier 7
2.1.1. Cérémonie d'ouverture 7
2.1.2. Présentation des participants 8
2.1.3. Présentation des objectifs et résultats 9
2.1.4. Recueil des attentes et craintes 10
2.1.5. Présentation du projet PREE 11
2.2. Session 2 : Communication sur la problématique liée à l'eau, à l'environnement et au climat en Afrique de l'Ouest 12
2.3. Session 3 : Communication sur la problématique liée à l'eau, à l'environnement et au climat au Bénin 12
2.4. Session 4 : Communication sur le cadre légal, juridique et politique sur l'eau, l'environnement et le climat en Afrique de l'Ouest 13
2.5. Session 5 : Communication sur le cadre légal et politique sur le changement climatique au Bénin 15
2.6. Session 6 : Communication sur le cadre légal et politique sur l'eau au Bénin 16
2.7. Session 7 : Réflexion collective sur les difficultés des media en matière de vulgarisation des textes, politiques, lois et préparation de productions journalistiques 17
2.8. Résultats des travaux de groupes sur les productions journalistiques 18
2.8.1. Groupe audiovisuel 18
2.8.2. Groupe presse écrite 18
2.9. Evaluation de l'atelier de formation 19
2.10. Recommandations 20
3. Conclusion 21
Annexes 22
Annexe 1 : Liste des participants 23
Annexe 2 : Communiqué Final 29
Annexe 3 : Evaluation de l'atelier 35
Annexe 4 : Quelques liens de productions médiatiques 34

Sigles et Acronymes

ASDI	Agence suédoise pour le développement international
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFE	Contribution financière en matière d'eau
GES	Gaz à Effets de Serres
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP/AO	Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest
MCVDD	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
ODD	Objectifs de Développement Durables
PAGE	Partenariat pour la Gouvernance Environnementale en Afrique de l'Ouest
PNE-Bénin	Partenariat National de l'Eau du Bénin
PREE	Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement
PREMI	Partenariat pour la réduction de la Pauvreté et la gestion de l'Environnement en Afrique de l'Ouest
SE	Secrétaire Exécutif
UICN-PACO	Le Programme de l'UICN[1] pour l'Afrique Centrale et Occidentale

Liste des Tableaux

Tableau 1: Synthèse des attentes et craintes.....10

Tableau 2: Synthèse de l'appréciation de l'atelier par les participants 19

Listes des photos

Photo 1: Officiels à la cérémonie d'ouverture..... 8

Photo 2: Photo de famille des participants à l'atelier de formation..... 9

Photo 3: Participants du groupe audiovisuel 18

[1] Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Principaux documents de documents de politiques et de textes vulgarisés

Au niveau régional en Afrique de l'Ouest

https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/note_politique_environnement.pdf

https://www.iucn.org/downloads/politique_des_ressources_en_eau_de_lafrique_de_louest.pdf

https://nelga-afrique-ouest-francophone.org/wp-content/uploads/2019/02/LIGNES-DIRECTRICES-CEDEAO.pdf

1. Politique de l'environnement
2. Politique des ressources en eau
3. **Directive sur le développement des infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest**
4. Projet de **Directive sur la gestion des ressources en eau partagées (REP) de l'Afrique de l'Ouest**
5. Règlement **C/REG.3/05/2008** portant harmonisation des règles régissant **l'homologation des pesticides** dans l'espace CEDEAO**,**
6. Règlement **C/REG.4/05/2008** portant harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la **certification et la commercialisation des semences végétales et plants** dans la CEDEAO,
7. Règlement **C/REG.13/12/12 du 02 décembre** relatif au contrôle des **engrais** dans l'espace CEDEAO
8. Règlement **C/REG.21/11/10** portant harmonisation du cadre structurel et des règles opérationnelles en matière de **sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments** dans l'espace CEDEAO**.**

Au niveau national au Bénin

1. **La Politique de l'eau** adoptée en **2009 et** qui donne la Vision, les principes et orientations stratégiques pour le pays ;
2. **La Loi sur la gestion des ressources en eau adoptée en 2010** dans laquelle les principes retenus dans la politique de l'eau sont transcrits en termes juridiques et
3. **Le Plan d'action national pour la gestion intégrée des ressources en eau adopté en 2012** comprenant un **ensemble d'actions**
4. **loi n°98-30 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement, la loi sur les changements Climatiques**
5. Convention-cadre sur les changements climatiques adoptée à New York le 9 mai 1992 ratifié au Bénin avec le Décret 93-304 du 13 /12/ 1993 ;
6. le Protocole de Kyoto de décembre 1997 avec le Décret de ratification n° 2001-543 du 17 décembre 2001 au Bénin

7. l'Accord de Paris du 12 /12 /2015 ratifié avec le Décret n°2016-665 du 25 /08/2016
8. la Stratégie Nationale du Bénin pour la Mise en Œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (2003),
9. la Deuxième Communication Nationale du Bénin sur les Changements Climatiques (2011),
10. les Contributions Prévues Déterminées au niveau National du Bénin-CPDN (2015),
11. la Stratégie de Développement à Faible Intensité de Carbone et Résilient aux Changements Climatiques 2016-2025 (2016).
12. La Troisième Communication du Benin sur les changements climatiques (TNC 2019).
13. **Loi N°2010-44 du 24 novembre 2010** portant gestion de l'eau

1. Introduction

Dans le cadre du projet « Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique centrale et occidentale (PREE) exécuté par le Programme de l'UICN pour l'Afrique centrale et occidentale (UICN-PACO) en collaboration avec le Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP-AO) grâce à l'appui financier de l'Agence suédoise pour le développement international (Asdi), une session de formation des femmes et hommes de médias a été organisé les 21 et 22 Juin 2021 à l'hôtel du Lac de Cotonou au Bénin. Le thème de l'atelier porte sur « la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat en Afrique de l'Ouest et au Bénin ».

Cet atelier de formation s'inscrit dans une logique de continuité et de consolidation des expériences que capitalisent l'UICN/PACO et le GWP-AO en matière de renforcement des capacités des médias au niveau régional en 2011, 2012 et 2013 pour les ateliers régionaux et de 2014 à 2018 pour le concours de journalisme « Eau et Environnement » dans le cadre de la mise en œuvre des programmes PREMI[2] et ensuite du PAGE de l'UICN-PACO.

La facilitation de l'organisation de cette session de formation **« des femmes et hommes des médias sur la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat au Bénin** » a été faite par le PNE-Bénin et la modération du déroulement de l'atelier par Monsieur Alain TOSSOUNON, Coordonnateur des réseaux des journalistes pour l'eau et l'assainissement.

Ce rapport rend compte du déroulement de l'atelier de formation des médias.

[2] Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement en Afrique de l'Ouest

2. Déroulement

2.1. Session 1 : mise en route de l'atelier

2.1.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre (4) interventions. Dans son allocution de bienvenue, le Secrétaire Exécutif du Partenariat National de l'Eau (PNE), M. André ZOGO s'est réjoui du choix du Bénin pour accueillir cet atelier qui renforce la vieille tradition de collaboration entre la presse et le PNE-Bénin. Il a salué l'accompagnement constant et renouvelé du Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et l'Unité de coordination du projet Partenariat Régional sur L'eau et l'Environnement en Afrique centrale et occidentale (PREE) de l'UICN/PACO pour le renforcement des capacités des femmes et hommes des médias sur les problématiques de l'eau, l'environnement et le climat. Prenant la parole à la suite du Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin, le Responsable à la communication et la gestion des connaissances du GWP-AO, M. Sidi COULIBALY a remercié l'ensemble des partenaires impliqués pour la réussite de la session de formation. Il a rappelé que cette activité s'inscrit dans le cadre d'une tradition de relations consolidées entre le GWP-AO avec les acteurs des médias aux niveaux régional en Afrique de l'Ouest et national dans les pays.

Intervenant à son tour, le Coordonnateur de l'Unité de mise en œuvre du PREE, M. Ludovic A. TAPSOBA a indiqué que le financement du Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement (PREE) en Afrique centrale et occidentale est le témoignage du renouvellement de la confiance de l'Asdi à l'UICN et aux agences de bassins de la Volta, du Niger, du Sénégal, du Mono, du lac Tchad et au Massif du Fouta Djallon dans les actions qu'elles mènent pour renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans ces bassins fluviaux et lacustres. Il a relevé l'importance du rôle des acteurs des médias et la nécessité de leur mobilisation pour la concrétisation de la gestion rationnelle des ressources naturelles en Afrique occidentale et centrale.

***Photo 1** : Officiels à la cérémonie d'ouverture*

En ouvrant les travaux, le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) à travers sa Directrice de Cabinet, Mme Jeanne Acacha AKOHA, a exprimé sa satisfaction de la mobilisation de tous les participants à l'atelier. Elle a rappelé « *le rôle important que jouent les médias en matière d'information, de sensibilisation du public et de veille citoyenne pour l'amélioration de la gouvernance des secteurs de l'eau, l'environnement et du climat* ».Elle a également fait remarquer que les objectifs de l'atelier sont en parfaite harmonie avec ceux du Gouvernement du Bénin qui a engagé des actions fortes pour l'atteinte de l'ODD 6 consacré à l'accès de tous à l'eau, à l'assainissement et à la gestion durable des ressources en eau, à travers des réformes et des projets phares qui sont mis en œuvre afin d'assurer un accès universel à l'eau potable et une gestion durable des ressources en eau ainsi que l'amélioration de la résilience des populations aux changements climatiques. Pour terminer, elle a remercié les partenaires financiers de cet atelier à savoir l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI) à travers l'UICN et les partenaires techniques de mise en œuvre du PREE au Bénin notamment le GWPAO et le PNE-Bénin.

2.1.2. Présentation des participants

L'atelier a connu la participation d'une vingtaine de participants (photo 2) constitués des femmes (au nombre de 9) et hommes (11) des médias provenant des organes de la presse écrite (Fraternité, Matin Libre, Le Rural, La Nation) ; de la radio (Nanto FM, Allada, ORTB, Frissons Radio, Océan FM et BANIKOARA FM) ; de la télévision (ORTB, BB24) et des médias en ligne (Terre à Terre, ODD TV, AGRIYOUTH) ; des représentants de la coordination du projet PREE/UICN/PACO, du GWP-AO et du PNE-Bénin. La liste des participants est présentée en Annexe 1.

***Photo 2** : Photo de famille des participants à l'atelier de formation*

2.1.3. Présentation des objectifs et résultats

Les Objectifs et résultats attendus de l'atelier ont été rappelés par le modérateur de l'atelier.

Comme principal objectif, l'atelier vise à outiller les femmes et hommes des médias à mieux informer, sensibiliser et mobiliser les populations et les décideurs à différents niveaux, sur les problèmes majeurs et les principaux instruments de politiques sur l'eau, l'environnement et le climat mis en place au Bénin et en Afrique de l'Ouest. Le but final de l'atelier est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance sur les instruments de politiques adoptés sur l'eau, l'environnement et de produire des éléments de presse en la matière contribuant de façon significative à l'action collective pour une gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique au Bénin et au niveau régional en Afrique de l'Ouest.

Plus spécifiquement, l'atelier vise à :

- introduire aux participants les problèmes liés à l'eau, à l'environnement et au climat en Afrique de l'Ouest et au Bénin ;
- faire connaitre aux participants les principaux textes et/ou politiques ainsi que les orientations y afférentes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat au niveau régional en Afrique de l'Ouest et au Bénin ;
- offrir une plateforme d'échanges et d'investigation (entre journalistes-participants, experts, acteurs institutionnels et partenaires) sur les problèmes majeurs et les principaux instruments de politiques sur l'eau, l'environnement et le climat mis en place au Bénin et en Afrique de l'Ouest ;
- échanger avec les journalistes- participants sur les difficultés rencontrées et les approches de solutions dans l'exercice de leurs rôles d'accompagnement des acteurs institutionnels dans la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat mis en place au Bénin et en Afrique de l'Ouest ;

- amener les journalistes- participants à produire des messages et des articles de presses écrite, audio et audiovisuelle, pour une large dissémination des connaissances acquises à l'endroit du grand public, des décideurs politiques et des partenaires au développement.

2.1.4. Recueil des attentes et craintes

La mise route de l'atelier a pris fin avec le recueil des attentes et craintes des participants. Dans leur grande majorité, les acteurs des médias ont exprimé leur intérêt de mieux appréhender les politiques et stratégies liées à l'eau, l'environnement et au climat mais aussi d'avoir une bonne compréhension des textes internationaux et nationaux régissant les différents secteurs. Comme autres attentes exprimées, on retient la connaissance des principales problématiques liées à l'eau, l'environnement et au climat et leurs manifestations.

De même, les participants ont fondé l'espoir que l'atelier soit une occasion d'échanges et de partage d'expériences entre journalistes dans le traitement des informations environnementales. Enfin, les participants ont dit enfin espérer qu'une suite soit donnée à cet atelier en termes d'accompagnement pour des productions de bonne facture.

Au titre des craintes, on note essentiellement l'insuffisance du temps pour aborder toutes les thématiques et respecter le programme établi, l'utilisation d'un langage accessible facilitant la compréhension, l'indisponibilité de soutien pour appuyer la réalisation des productions après l'atelier.

La synthèse des attentes et craintes est présentée dans le tableau1 ci-dessous.

Tableau 1: *Synthèse des attentes et craintes*

Attentes	Craintes
• Avoir une idée précise des textes, politiques et lois sur l'eau en vigueur au Bénin surtout leur degré/niveau d'application • Sortir de cette formation bien outillée en matière d'information sur les problèmes de l'eau et de l'environnement • Une meilleure communication afin de savoir être utile à la population dans les reportages • Meilleure compréhension des problèmes liés à l'eau, à l'environnement et au climat au Bénin et des idées pour réaliser des articles sur lesdits problèmes • Appropriation de la communication sur les problématiques sur l'eau • Des communications faites dans un langage accessible et dans une ambiance qui facilite une bonne compréhension et assimilation des participants • Mettre à disposition les moyens suffisants pour un bon suivi	• Le temps suffirait t-il à aborder toutes les thématiques • Crainte qu'à la sortie de l'atelier, la suite soit passive • Manque de pratiques • Facilitation de la tâche aux participants en matière de réalisation de production média sur le terrain • Être bloqué dans nos enquêtes d'investigations • Être privé de porter nos voix et de dénoncer quand a ne va pas • Absence de moyens de nos ambitions pour faire vulgariser les textes sur la gestion de l'eau et du climat • Conséquences de l'absence des confrères des langues nationales

Attentes	Craintes
• Avoir une liste des personnes-ressources dans le domaine pour mieux traiter les problématiques • Partager les expériences des confrères sur la production médiatique sur des problématiques liées à l'eau, l'environnement et le climat • Comprendre le PREE • Disposer des documents pouvant permettre de poursuivre de l'autoformation, une fois l'atelier clôturer • Comprendre essentiellement les actions à mener pour une disponibilité effective et une répartition de l'eau aux populations vulnérables aux CC : quel serait notre rôle ? • Sortir d'ici avec des résultats concrets, productions médiatiques et principes pour journalistes • Echanges et partage	• Manque de moyens et personnes ressources pour la réalisation des émissions • Crainte qu'il n'y ait pas de suivi, que les organisateurs relâchent les journalistes après.

2.1.5. Présentation du projet PREE

Les participants ont eu droit à plusieurs exposés présentés par des personnes ressources. Une communication introductive sur le projet Partenariat Régional sur L'eau et l'Environnement en Afrique centrale et occidentale (PREE) de l'UICN/PACO, présentée par le Coordonnateur de l'Unité de mise en œuvre, M. Ludovic Aristide TAPSOBA, a permis aux participants d'avoir une meilleure connaissance dudit projet.

Dans sa communication, M. TAPSOBA a précisé que le PREE a essentiellement pour objectif, de renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans les bassins fluviaux et lacustres d'Afrique occidentale et centrale. Il s'agit de façon spécifique, de renforcer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et la résilience des communautés et des écosystèmes afin de prévenir et de gérer les conflits d'usage des ressources naturelles dans les bassins du Niger, de la Volta, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon. Le projet envisage aussi entre autres, le développement et le renforcement de partenariats multi-acteurs avec la mise en place et le renforcement de la GIRE dans les bassins et les sous-bassins, le renforcement des compétences et la responsabilisation des acteurs locaux, nationaux et régionaux et l'amélioration des conditions d'existence des communautés bénéficiaires. Comme axes stratégiques, on retient le renforcement des capacités des institutions régionales, l'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les bassins, la prise en compte des risques et des opportunités de sensibilité aux conflits dans les bassins, la restauration des écosystèmes particuliers dégradés. Entre autres résultats poursuivis, on note la réalisation d'un état de référence écosystémique, environnemental et socioéconomique pour servir de base de connaissances et d'orientation de la planification, le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions régionales et organismes de bassins en matière de prévention et gestion des conflits et de GIRE.

2.2. Session 2 : Communication sur la problématique liée à l'eau, à l'environnement et au climat en Afrique de l'Ouest

Cette communication a été présentée par Professeur Fabien HOUNTONDJI, membre du Comité Technique des Experts du GWPAO et du PNE-Bénin et enseignant-chercheur à l'Université de Parakou au Bénin. Dans sa communication, il a rappelé l'importance de l'eau pour la vie, la croissance économique et le développement, la vitalité environnementale avant de clarifier des concepts clés à savoir le cycle de l'eau, la biocénose, la biodiversité, la forêt, les zones humides, les écosystèmes aquatiques, les changements climatiques, la vulnérabilité, le phénomène de l'érosion, le bassin versant, la sécheresse pour aboutir aux enjeux liés à l'eau. Il a ensuite mis l'accent sur i) les enjeux et défis de la sécurité en eau en Afrique de l'Ouest avec des exemples précis d'enjeux au Burkina-Faso en 2005, au Bénin en 2010 et au Niger en 2012 ; ii) les perspectives de gestion de l'eau, de l'environnement et du Climat en Afrique de l'Ouest.

Se basant sur les conséquences des graves inondations de 2010 au Bénin, M. Fabien Hountondji a mis l'accent sur les mauvaises pratiques qui ne facilitent pas une meilleure gestion des ressources naturelles comme la pollution par les déchets de toutes sortes, les plantes aquatiques, l'érosion côtière et des terres, etc. En ce sens, la GIRE apparait comme une approche de gestion permettant de faire face aux différents défis énumérés. Rappelant la genèse de cette approche adoptée au niveau régional en 1998, il a souligné ses différents principes et partagé avec les participants, le bilan de sa mise en œuvre en Afrique de l'ouest. Face aux petits pas enregistrés par le Bénin, il a invité les acteurs des médias, à s'engager résolument pour sonner la mobilisation de tous les acteurs à opérationnaliser la GIRE, renforcer le cadre institutionnel et travailler au respect des textes de lois sur la gestion de l'eau.

2.3. Session 3 : Communication sur la problématique liée à l'eau, à l'environnement et au climat au Bénin

Cette session a été animée par Professeur Fabien HOUNTONDJI. Dans sa communication, il a commencé par définir certains concepts clés sur l'eau, l'environnement et le climat avant de décrire les caractéristiques liées à la problématique de l'eau, de l'environnement et du climat au Bénin, les conséquences et impacts des problèmes liés à la triade eau-environnement-climat sur les plans socioéconomique et environnemental. Prof. HOUTONDJI a fait ressortir les principaux défis (techniques, socioéconomiques, environnementaux, juridiques, institutionnels, de participation et de coopération) liés à la gestion de l'eau, de l'environnement et du climat au Bénin et proposé quelques approches de solutions pour assurer un développement durable tenant compte des intérêts de l'Etat et des populations. Il a expliqué aux participants en quoi la GIRE constitue l'approche de gestion durable des ressources en eau la mieux adoptée qui prend en compte le climat et l'environnement.

Il a cité les textes, politique et lois qui encadrent la gestion de l'eau, de l'environnement et du climat au Bénin notamment :

- la Politique de l'eau adoptée en 2009 et qui donne la Vision, les principes et orientations stratégiques pour le pays ;
- la Loi sur la gestion des ressources en eau adoptée en 2010 dans laquelle les principes retenus dans la politique de l'eau sont transcrits en termes juridiques ; et
- le Plan d'action national pour la gestion intégrée des ressources en eau adopté en 2012 comprenant un ensemble d'actions aux niveaux institutionnel et juridique, de renforcement des capacités et de communication, économique et financier, de connaissance et suivi des ressources en eau, de planification, de protection des ressources en eau, de la prévention des risques… devant concourir à la mise en œuvre de la GIRE.

Il a terminé en rappelant le rôle important des femmes et hommes des médias pour relever les défis liés à la triade eau-environnement-climat.

Les deux communications ont suscité la curiosité des participants qui ont échangé sur les implications des polluants, de l'érosion côtière qui est un phénomène visible à Cotonou ainsi que la nécessité de changement de comportements des populations pour l'adoption de principes GIRE.

2.4. Session 4 : Communication sur le cadre légal, juridique et politique sur l'eau, l'environnement et le climat en Afrique de l'Ouest

Cette communication couvrant en tout deux politiques régionales, deux directives et 4 instruments juridiques communautaires a été présentée par le Professeur Amidou GARANE enseignant à l'Université de Ouagadougou. Dans sa présentation, il a soutenu qu'il existe au niveau de la CEDEAO, des politiques et directives communautaires. Parce que les solutions nationales ne suffisent pas et ont montré leurs limites, les Etats au sein de la CEDEAO, ont opté pour une approche régionale afin de coordonner, harmoniser les initiatives dans le but de mutualiser les moyens.

Ainsi, dans le domaine de l'environnement, le communicateur a mis en avant les deux politiques régionales adoptées par les Etats de la CDEAO dans le cadre d'une vision commune. Il s'agit notamment de la Politique environnementale de la CEDEAO adoptée 2008 qui vise à inverser les tendances lourdes de dégradation et de réduction des ressources naturelles. Elle repose sur les principes de précaution, de prévention, de traçabilité, de transparence, de partenariat, du pollueur-payeur, d'interdisciplinarité, de renforcement des capacités, de souveraineté et d'équité.

Le Professeur GARANE a ensuite parlé de la Politique des ressources en eau de la CEDEAO adoptée en 2008 également et qui vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable. Il s'est étendu sur les 3 axes stratégiques de cette politique qui sont (i) réformer la gouvernance de l'eau, (ii) promouvoir le financement du secteur de l'eau et (iii) promouvoir la coopération et l'intégration sous régionales.

En plus de ces politiques communautaires, les Etats de la sous-région se sont dotés d'instruments juridiques communautaires variés (Actes additionnels, protocoles, directives, règlements, décisions) dans de nombreux domaines sectoriels de l'environnement à caractère contraignant. On peut citer entre autres, le Règlement C/REG.3/05/2008 portant harmonisation des règles régissant l'homologation des pesticides dans l'espace CEDEAO, le Règlement C/REG.4/05/2008 portant harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants dans la CEDEAO, le Règlement C/REG.13/12/12 du 02 décembre relatif au contrôle des engrais dans l'espace CEDEAO et enfin le Règlement C/REG.21/11/10 portant harmonisation du cadre structurel et des règles opérationnelles en matière de sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments dans l'espace CEDEAO.

Prof. GARANE a présenté la Directive sur le développement des infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest qui vise à assurer une meilleure prise en compte des considérations environnementale, économique et sociale dans le développement des grands projets d'infrastructures hydrauliques transfrontaliers en Afrique de l'Ouest en vue d'assurer leur durabilité.

Il a également présenté le projet de Directive sur la gestion des ressources en eau partagées (REP) de l'Afrique de l'Ouest qui ambitionne de régir la gestion des REP de l'AO.

Malgré ces efforts, de nombreux domaines sectoriels sont encore non couverts par ces instruments juridiques communautaires. Les Etats éprouvent aussi des difficultés à insérer le droit communautaire dans leurs législations nationales sans oublier l'insuffisance des moyens de pression communautaire sur les Etats en cas de manquement. En terminant, Prof. Amidou GARANE a lancé un appel aux acteurs des médias pour amener à l'effectivité des politiques régionales et au respect des instruments juridiques communautaires sur l'eau, l'environnement et le climat.

A la suite de la présentation, les demandes de clarifications ont porté sur le Règlement portant sur l'usage des pesticides, la directive sur les grands ouvrages hydrauliques entre autres. L'ensemble de ces documents ont transmis par le communicateur pour la bonne exploitation des participants.

2.5. Session 5 : Communication sur le cadre légal et politique sur le changement climatique au Bénin

Cette session a été animée par Madame Dr. Pulchérie DONOUMASSOU, Vice-Présidente de la Commission des Experts du PNE-Bénin. Après le niveau régional, les participants ont été aussi édifiés par le cadre légal et politique en matière de changement climatique au Bénin. Dans son exposé, la communicatrice a rappelé que le Bénin comme plusieurs Etats est partie à plusieurs Conventions dont la Convention-cadre sur les changements climatiques adoptée à New York le 9 mai 1992 ratifié au Bénin avec le Décret 93-304 du 13 /12/ 1993 ; le Protocole de Kyoto de décembre 1997 avec le Décret de ratification n° 2001-543 du 17 décembre 2001 au Bénin ou l'Accord de Paris du 12 /12 /2015 ratifié avec le Décret n°2016-665 du 25 /08/2016.

Mais au niveau interne, le cadre juridique est aussi riche. Ainsi, elle a présenté des articles importants tirés de la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin, de la loi n°98-30 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement, la loi sur les changements Climatiques notamment. Elle a fait mention d'autres textes règlementaires comme la loi portant gestion de l'eau, la loi- cadre sur la pêche, la loi sur le littoral, la loi portant vaine pâture.

Abordant le cadre politique, la communicatrice à parlé du Programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin », élaboré en 2009, du « Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) qui a évolué pour donner le Plan national d'adaptation (PNA) au Bénin.

Elle a relevé qu'il est important que les participants se rendent compte de l'existence d'autres textes comme :

- la Stratégie Nationale du Bénin pour la Mise en Œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (2003) ;
- la Deuxième Communication Nationale du Bénin sur les Changements Climatiques (2011),
- les Contributions Prévues Déterminées au niveau National du Bénin-CPDN (2015) ;
- la Stratégie de Développement à Faible Intensité de Carbone et Résilient aux Changements Climatiques 2016-2025 (2016) ;
- La Troisième Communication du Benin sur les changements climatiques (TNC 2019).

Elle a présenté les acteurs dans la lutte contre le Changement Climatique comme étant L'Etat, les sociétés civiles, les universitaires, les O IG, ONG, les collectivités décentralisées et les journalistes. Elle a interrogé les participants sur le rôle du journaliste : peut-il et doit-il assumer sa responsabilité d'acteur, ou s'en tenir à un rôle classique d'observateur « impartial » en matière de CC ?

Convaincue que le/la journaliste a un grand pouvoir d'influence, Dr. DONOUMASSOU s'est longuement étendue sur le rôle important des médias et a invité les participants à davantage renseigner la population sur les risques, à réduire les paniques, les troubles, les rumeurs et à dénoncer ceux qui retardent ou bloquent les solutions.

Des échanges avec les participants à la suite de cette présentation ont porté sur la non-application des textes régissant l'environnement et le changement climatique au Bénin, les difficultés pour les journalistes d'avoir accès à des informations et des personnes ressources disponibles à témoigner.

2.6. Session 6 : Communication sur le cadre légal et politique sur l'eau au Bénin

La série de communication sur les politiques et textes de lois a pris fin avec celle portant sur la Loi N°2010-44 portant gestion de l'eau adoptée le 24 novembre 2010. Dans son intervention, le communicateur M. Cyriaque Adjinacou, Vice-Président du PNE-Bénin a indiqué que cette loi comporte 12 chapitres et 94 articles. Son champ d'application concerne les aménagements, les ouvrages, les installations et les activités réalisés dans les eaux intérieures, y compris les eaux de transition, par toute personne physique ou morale. Elle comporte également des principes comme le principe « utilisateur-payeur ».

Pour rendre applicable la loi, dix-neuf (19) décrets (Cf. présentation pour la liste des 19 décrets) qui ont été adoptés en Conseil des Ministres et un cadre institutionnel a été prévu pour opérationnaliser la GIRE. Il s'agit entre autres des décrets portant création des organes comme le Conseil National de l'Eau qui est un organe consultatif placé sous la tutelle du Ministre en charge de l'Eau, du Fonds National de l'Eau (FNEau), du Comité Interministériel de l'eau (CIE) qui est un organe intersectoriel de concertation et de coordination technique, fixant les procédures de délimitation des périmètres de protection des captages d'AEP entre autres.

La communication présente ensuite les textes réglementaires régissant le secteur de l'eau avant de présenter le cadre institutionnel en rappelant les missions de quelques organes de gestion aux niveaux des bassins hydrographiques.

Les différentes communications ont donné lieu aux échanges et discussions. Sur les problématiques GIRE, les participants ont voulu en savoir plus la différence qu'il convient de faire entre inondations naturelles et inondations provoquées par le changement climatique, les causes de la non opérationnalisation de la GIRE, les Contribution financière en matière d'eau (CFE). En matière de droit communautaire sur l'eau, l'environnement et le climat, les participants se sont interrogés sur la non effectivité du respect des instruments juridiques communautaires, la faible appropriation de ces instruments et la contribution que peuvent apporter les journalistes. De même, au plan interne, la non-effectivité de l'application des textes a été au cœur des discussions. Pour les uns comme pour les autres, la faible connaissance du cadre légal et des textes de lois constitue l'une causes de la non- application ou du non-respect que l'on constate.

Les acteurs des médias ont été appelés au terme de cette discussion, à avoir un regard critique sur l'application des textes et travailler à mieux les faire connaitre par les populations. Des anecdotes fort intéressantes sur la gestion des espaces humides et des ressources en eau ont émaillé cette présentation.

2.7. Session 7 : Réflexion collective sur les difficultés des media en matière de vulgarisation des textes, politiques, lois et préparation de productions journalistiques

Au cours de cette session animée par le journaliste Alain TOSSOUNON et le Responsable à la communication et la gestion des connaissances du GWP-AO, les difficultés des médias en matière de vulgarisation politiques et textes de lois ont été passées en revue et des principes partagés.

Dans un premier temps, le journaliste Alain TOSSOUNON se fondant sur son expérience a énuméré quelques difficultés auxquelles sont confrontés les journalistes. Il s'agit entre autres, des difficultés de l'accès à l'information, la faible connaissance et compréhension des lois, le non suivi de l'évolution du cadre légal…Face à ces difficultés, il a proposé des approches de solution en invitant les acteurs des médias à se documenter constamment sur le secteur que l'on traite. Il a terminé par une étude de cas qui a montré l'importance de suivre l'évolution du cadre légal face à une problématique donnée pour mieux éclairer l'opinion sur les décisions prises par le gouvernement ou les autorités.

Dans la seconde partie de la session, M. COULIBALY Sidi, a rappelé que la couverture médiatique de la problématique de la vulgarisation des textes, politiques et lois sur l'eau, l'environnement et le climat n'est pas évidente pour les acteurs de média malgré le fait que ce sont des domaines qui impactent la vie des populations. Pour susciter l'intérêt de son auditoire ou de son lectorat, il soutient que le/la journaliste doit essayer d'aller toujours au-delà des discours pour créer le lien avec les gens à qui l'on s'adresse. Pour cela, il/elle peut s'approprier un certain nombre de principes que sont : s'adapter à la vie de son audience, réfléchir ses textes de façon active, engageante et interactive, faire appel à des porte-parole et des ambassadeurs de confiance, tenir compte et faire ressortir autant qu'il/elle le peut, les bénéfices de son information pour son audience.

Les participants ont au terme de cette session, marqué leur intérêt pour ce rappel des principes dont le suivi leur permettra, dorénavant de mieux susciter l'intérêt de leur auditoire ou lectorat et de mieux traiter l'information relative aux politiques et textes de lois.

Les échanges ont porté sur la préparation de la journée d'écriture le lendemain afin de permettre aux participants de faire des productions médiatiques à la lumière des nouvelles connaissances acquises.

2.8. Résultats des travaux de groupes sur les productions journalistiques

Les travaux de groupe ont porté sur les productions des participants. Ainsi, deux groupes ont été constitués à savoir : (i) Groupe audiovisuel et (ii) Groupe presse écrite.

2.8.1. Groupe audiovisuel

Ce groupe a fait deux productions : i) un magazine radio sur la commercialisation des eaux conditionnées appelée « Pure Water » et ses conséquences sur la santé et l'environnement. Cette production a permis de révéler les difficultés d'application et l'insuffisance de la régulation et ii) une production TV sur l'utilisation abusive ou incontrôlée des pesticides pour la culture du coton et ses conséquences sur la santé des populations : ce magazine met en évidence le lien entre l'utilisation des pesticides et les maladies auxquelles sont confrontées les populations.

La photo (photo 3) ci-dessous montre les participants du groupe audiovisuel.

***Photo 3** : Participants du groupe audiovisuel*

2.8.2. Groupe presse écrite

Ce deuxième groupe a fait trois productions : i) un article sur les difficultés d'accès à l'eau des ménages du quartier Enagnon au cœur de la ville de Cotonou et la problématique de l'installation anarchique des populations dans les berges lagunaires ; ii) un deuxième article sur le cas école de la mobilisation des CFE pour opérationnaliser la GIRE au Burkina suivie iii) d'une interview du SE/PNE-Bénin sur le financement de l'eau.

Les travaux ont été présentés en plénière aux participants qui ont fait des critiques et apporté des éléments d'amélioration. Dans leur ensemble, les participants ont fait le constat que le temps n'a pas suffi pour mieux traiter le sujet mais l'exercice mérite des félicitations pour tous les efforts investis et les résultats atteints.

L'Annexe 4 met en avant quelques liens de productions médiatiques issues de l'atelier.

2.9. Evaluation de l'atelier de formation

L'appréciation de l'atelier a été faite non seulement par les participants mais également par les Partenaires présents et le représentant des Personnes Ressources ayant animées l'atelier.

Les journalistes participants sont tous unanimes pour reconnaitre la qualité des échanges pendant la rencontre et affirmé avoir beaucoup appris. De nouvelles connaissances qu'ils se sont engagé à utiliser pour la production d'articles, de reportages et enquêtes sur les problématiques abordées. Ils ont souhaité pouvoir bénéficier d'autres formations similaires et d'appui des partenaires techniques et financiers.

Le Représentant du partenaire UICN/PACO a mentionné qu'il a été marqué par la qualité des échanges et a apprécié l'ambiance du groupe. Il a souhaité œuvrer pour la poursuite des actions de renforcement des capacités des médias et compte sur les participants pour relayer l'information.

Quant au représentant du GWP-AO, il a manifesté son plaisir de travailler avec les journalistes et a précisé que les résultats issus de cet atelier devront permettre à l'UICN de poursuivre les actions d'accompagnement des journalistes.

Quant au représentant des Experts ayant animé l'atelier, il a remercié tous les participants pour la participation active.

La synthèse de l'appréciation de l'atelier par les participants est présentée dans le tableau 2 ci-dessous.

***Tableau 2** : Synthèse de l'appréciation de l'atelier par les participants*

Appréciations	Suggestions
• Très heureuse d'avoir participé à l'atelier • La satisfaction pleine • Les notions reçues et les acquis sont à pérenniser dans le temps • Plaisir d'échanger avec les confrères autour de cet atelier de formation • Des liens intéressants ont été partagé pour enrichir les connaissances • Deux jours pleins en enseignement • L'Atelier suscite de forts engagements pour des productions sur l'environnement et de l'eau	• Œuvrer pour des ateliers similaires pour mettre aux hommes de médias de mieux connaître les textes d'autres secteurs • Souhaiter qu'il ait une suite de l'atelier • Souhaiter que le Chargé de communication du GWPAO puisse réaménager son leadership pour que les formations à l'endroit des médias puissent répétées

Appréciations	Suggestions
• Engagement à œuvre à la réalisation des émissions périodiques qui parlent de l'eau et de l'environnement • Très aguerri	

2.10. Recommandations

Les recommandations faites à l'atelier sont à l'endroit des Etats et Partenaires Techniques et Financiers d'une part ; et des journalistes d'autre part.

Sur la base des difficultés liées au travail des journalistes pour atteindre les objectifs d'information et de sensibilisation des publics cibles, il a été recommandé aux Etats et aux partenaires techniques et financiers de :

- accompagner les organes de presse avec les moyens matériels et financiers appropriés ;
- faciliter l'accès des médias aux différences sources d'information et aux personnes ressources appropriées dans les structures étatiques, des ONG et de la société civile ;
- renforcer la collaboration entre les médias et les structures techniques des secteurs de l'eau et de l'environnement pour une meilleure vulgarisation des textes juridiques et politiques des dits secteurs ;
- relancer l'organisation du Concours Eau et Environnement au niveau de l'Afrique de l'Ouest pour encourager les journalistes participants à y prendre part ;
- impliquer les journalistes dans le dispositif de plaidoyer et de veille sur la GIRE mis en place par le PNE-Bénin dans le cadre du programme OmiDelta.

Les journalistes ont été invités à faire leur devoir d'informer, d'éclairer et d'éduquer les citoyens et à ce titre ils doivent :

- mettre l'accent sur la législation et les politiques dans les émissions et articles produits et diffusés sur l'eau et l'environnement ;
- chercher l'information par les moyens à leur disposition afin de se spécialiser et se rendre crédible et ne pas attendre d'être toujours invités.

3. Conclusion

Le déroulement de l'atelier a été marqué par la participation active de tous les participants. Ce qui a permis d'avoir à la fin des productions qui traduisent leur engagement aux différentes thématiques présentées.

La clôture de l'atelier a été marquée par la lecture du communiqué final par un représentant des participants et la distribution des attestations de participation audit atelier. Ce fût l'occasion pour le Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin de manifester sa joie pour l'atteinte des résultats de l'atelier, après avoir écouté l'appréciation des participants. Il a profité pour remercier le GWP-AO pour le choix du Bénin pour abriter cette session et a souhaité que l'UICN à travers le projet PREE financé par Asdi ne reste pas en marge de l'accompagnement desdits journalistes.

Annexes

Annexe 1 : Liste des participants

UICN

Sweden
Sverige

Global Water Partnership
West Africa

Atelier national des femmes et hommes des médias sur la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat au Bénin

Date : 21 juin 2021

Lieu : Cotonou, Hôtel du Lac

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

N°	NOM &PRENOM(S)	STRUCTURE/ TITRE	SEXE (F/M)	PROVENANCE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
1	DOGUE Didier Pascal	La Nation Journaliste	M	Natitingou	95810655	doyadipas@gmail.com	
2	NOBIME Flore	Le chasseur Infos Journaliste	F	Abomey-Calavi	97896821	nobimeflore@yahoo.fr	
3	FANOU Serge	Radio Rurale locale Banikoara	M	Banikoara	95-50-19-67	fanouserge@yahoo.fr	
4	COULIBALY Sidi	communicateur GWP-AO	M	Ouagadougou	+226 70234104	sidi.coulibaly@gwpao.org	
5	Félicité Mangang	UICN-PAG	F	ouagadougou	+226 71221959	felicite.mangang@iucn.org	
6	TAPSOBA Arishide	UICN-PAG	M	Ouagadougou	00226 78849493	ladovico.tapsoba@gmail.com	

N°	NOM &PRENOM(S)	STRUCTURE/ TITRE	SEXE (F/M)	PROVENANCE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
7	TOGONOU Christelle Ruth K.	Radio Sedohoun Journaliste	F	Honegbo	66859537	christgonou@gmail.com	
8	SOSSOU Damien Valère Megan	Le Rural	M	Bohicon	97044083	sossouvalere7@gmail.com	
9	ANIAMBO SSOU Amandine	ORTB/ BB 24	F	cotonou	66512391	diding22@yahoo.fr	
10	SOUNOUVO Laurelle	Frissons radio	F	Cotonou	66111865	laurellesounouvo31@gmail.com	
11	HOUNTONDJI Fabien C.C.	FA / LP Emploi PNE	M	Parakou	66908202	fabianho@yahoo.com	
12	SAGBO Antoinette	Bénin DDD TV	F	Calavi	96255733	antoinettesagbo13@gmail.com	
13	ADOUKONOU Géraud	Radio Nanto FM	M	Natitingou	96066212	Lumieraiis@gmail.com	
14	KPOKAME Hermann	Radio Nationale	M	Cotonou	97716263	kpokame.hermann@yahoo.fr	
15	DEKADJEVI Romain	Radio TDKPA	M	Cotonou	96881885	dekadjevi romain@gmail.com	
16	Inès KUASSI	Planète Terre à Terre TV	F	COTONOU	97089514	jijifaith.ikn@gmail.com	
17	Awanabi IDRISSOU	Agri Youth	F	Cotonou	97503056	awanabidrinou@gmail.com	
18	KOUDJENOUME Marcus	Océan FM	M	Cotonou	97739761	mkoudjenoume@gmail.com	
19	ZOGO André	secrétaire Exécutif PNE BENIN	M	Cotonou	95338478	zandre002@yahoo.fr	

20 000 +
20 000 DC/MCDVDD

N°	NOM &PRENOM(S)	STRUCTURE/ TITRE	SEXE (F/M)	PROVENANCE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
20	ABDOULAYE Abdou Rondonde	ORTB TV Journaliste	M	Cotonou	97471458	achowca31@gmail.com	
21	TCHOBI William Aplnam	ORTB Journaliste	M	Cotonou	69292607	ytchobi550@gmail.com	
22	Rachel ARAYE KPANOU	PNE - B	F	Cotonou	96412516	r.araye@gropnebenin.org	
23	DONOUTASSOU SITEON Pulchérie	P-CTE Expert CTE	F	Cotonou	97734946	siteonp69@yahoo.fr	
24	MOUNTONDJI Romulus Fabrice Codjo	LP Epidémiologiste	M	Parakou	61949724	fabricehoun23@gmail.com	
25	TOSSOUNON Alain	Journaliste	M	Cotonou	97899382	tossounon@gmail.com	
26	Cyriaque ASSINAGON	VPPNE	M	Bohicon	—	—	
27							
28							
29							
30							
31							
32							

Atelier national des femmes et hommes des médias sur la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat au Bénin

Date : 22 juin 2021

Lieu : Cotonou, Hôtel du Lac

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

N°	NOM &PRENOM(S)	STRUCTURE/ TITRE	SEXE (F/M)	PROVENANCE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
1	COULIBALY Sidi	GWP-AO	M	Ouaga	+226 70234104	sidi.coulibaly@gwpao.org	
2	Félicité Mangang	UICN-PAG	F	Ouaga	+226 71221959	felicite-mangang@iucn.org	
3	ADOWKONOU Géraud	Radio Nanto FM Journaliste	M	Natitingou	96066212	Lumieraus@gmail.com	
4	Christelle Ruth TOGONOU	Radio Sedohoun Journaliste	F	Allada/ Houegbo	66859587	chridgonou@gmail.com	
5	SOSSOU Damien Valère Megan	Journaliste	M	Bohicon	97044053	sossouvalere7@gmail.com	
6	FANOU A. Serge	Journaliste Radio-Banikoara	M	Banikoara	95501967	fanouserge@yahoo.fr	

N°	NOM &PRENOM(S)	STRUCTURE/ TITRE	SEXE (F/M)	PROVENANCE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
7	NOBIME Flore	Le Chasseur Journaliste	F	Ab-Calavi	97896982	nobimeflore@yahoo.fr	
8	DOGUE Didier Pascal	Journaliste	M	Ab-Calavi	95810655	doyadipas@gmail.com	
9	SOUNOUVO Laurelle	Journaliste Fristons radio	F	Cotonou	66111865	Laurellesounouvo031@gmail.com	
10	TCHOKI William	Journaliste ORTB	M	Cotonou	69292607	ytchoki550@gmail.com	
11	ZOGO André	SETPNE BENIN	M	Cotonou	95338478	zandre2002@yahoo.fr	
12	TOSSOUNON Alain	Journaliste	M	Cotonou	97899312	tossounon@gmail.com	
13	TAPSOBA Ludovic	IUCN	M	Ouaga	78849493	ludovic.tapsoba@gmail.com	
14	KPOKAME K. Hermann	Radio Bénin	M	Cotonou	97716263	kpokame.hermann@gmail.com	
15	DEKADJEVI Romain	Radio TOKPA	M	Abomey Calavi Cotonou	96881885	dekadjeviromain@gmail.com	
16	KUASSI Inès	Planète Terre à Terre TV	F	COTONOU	97089514	jijigaith.ikn@gmail.com	
17	IDRISSOU Awanabi	AgriYouth	F	Cotonou	97503056	awanabidrissou@gmail.com	
18	KOUDJENOUME Marcus	Océan FM	M	Cotonou	97739769	mkoudjenoume@gmail.com	
19	ABDOULAYE Abdou Toudou	ORTB/TV	M	Cotonou	97471458	achouma31@gmail.com	

N°	NOM &PRENOM(S)	STRUCTURE/ TITRE	SEXE (F/M)	PROVENANCE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
20	Rachel ARAYE KPANOU	PME-Bénin	F	Cotonou	96412516	r.araye@groupnebenin.org	
21	Carole ADJIBI	Hôtesse	F	Cotonou	97-33-94-52	–	
22	ANIAMBOSSOU Amandine	ORTB/ BB2U	F	Cotonou	66512391	didina22@yahoo.fr	
23	HOUNTONDJI Fabien C.G.	FA/LP Expert PME	M	Porto-Novo	66008202	fabienho@yahoo.com	
24	SAGBO Antoinette	Bénin ODD TV	F	Cotonou	96255733	antoinettesagbo13@gmail.com	
25	SOUKPO Christophe	Radio Lokossa	M	Lokossa	97341040	soghosoman@gmail.com	
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							

Annexe 2 : Communiqué Final

Atelier national des femmes et hommes des médias sur la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat au Bénin
Cotonou, les 21 et 22 juin 2021

Communiqué final

Cotonou, 22 juin 2021

1. Les 21 et 22 juin 2021 s'est tenu dans la salle des conférences de l'hôtel du Lac à Cotonou, République du Bénin, l'atelier national des femmes et hommes des médias sur la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat en Afrique de l'Ouest et au Bénin en particulier.
2. L'atelier est organisé par le Partenariat National du Bénin (PNE-BENIN) en collaboration avec le Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest de l'Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et le projet Partenariat Régional sur L'eau et l'Environnement en Afrique centrale et occidentale (PREE) de l'UICN/PACO.
3. Le PREE est un projet financé par l'Agence suédoise pour le développement international (Asdi) et mis en œuvre par le bureau régional pour l'Afrique centrale et occidentale de l'Union mondiale pour la conversation de la nature (UICN/PACO). L'exécution du projet PREE se fait en collaboration avec des partenaires de l'UICN dont le Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP-AO).
4. Le présent atelier de Cotonou a pour objectif d'outiller des femmes et hommes des médias à mieux informer sensibiliser et mobiliser les populations et les décideurs à différents niveaux sur les problèmes majeurs et les principaux instruments de politiques sur l'eau, l'environnement et le climat mis en place au Bénin et en Afrique de l'Ouest en général. Le but de final étant que ces acteurs cibles participent de façon significative à l'action collective pour une gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique au Bénin et au niveau régional en Afrique de l'Ouest.
5. La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable représenté par sa Directrice de Cabinet, Mme AKOHA Jeanne en présence du Coordonnateur du PREE/UICN, M. Ludovic Aristide TAPSOBA, du responsable à la communication et gestion des connaissances du GWP-AO, M. Sidi COULIBALY et du Secrétaire Exécutif du PNE Bénin, M. André ZOGO.
6. Ont pris part à l'atelier national de sensibilisation des femmes et hommes de médias les représentants des organes de presse suivants ; au titre de :
   a. la presse écrite : Fraternité, Matin Libre, Le Rural, La Nation ;
   b. les radios : Nanto FM, Allada, ORTB, Frissons Radio, Océan FM et BANIKOARA FM ;
   c. les télévisions : ORTB, BB24 ;
   d. le multi média en ligne : Terre à Terre, ODD TV, AGRIYOUTH.
   e. Ont également participé le coordinateur de l'Unité de mise en œuvre du PREE, la chargée de communication et des relations avec les Membres de l'UICN/PACO, le responsable à la communication et la gestion des connaissances du GWP-AO, le Secrétaire Exécutif et l'Assistante Technique du PNE-Bénin, le Professeur Fabien HOUTONDJI, membre du Comité Technique du GWP-AO.
   f. L'atelier a été animé avec la participation de personnes ressources qui ont présenté des communications.

La liste des participants est jointe en Annexe 1.

7. La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue du Secrétaire Exécutif du Partenariat National de l'Eau du Bénin, la prise de parole du responsable à la communication et gestion des connaissances du GWP-AO, l'allocution du Coordinateur du projet PREE/UICN et le discours d'ouverture du Ministre lu par la Directrice de Cabinet.

8. Dans son mot, Monsieur André ZOGO, Secrétaire Exécutif du PNE/Bénin a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a exprimé la satisfaction du PNE pour le choix du Bénin pour accueillir cet atelier qui renforce les liens déjà existants entre la presse et le PNE. Il a terminé en adressant ses souhaits de bons travaux et de bon séjour au Bénin à ceux venus du Burkina Faso.

9. Prenant la parole à la suite du SE/PNE BENIN, le responsable à la communication et gestion des connaissances du GWP-AO, M. Sidi COULIBALY a remercié l'ensemble des partenaires impliqués dans cette activité et indiqué que ceci rentre dans le cadre d'une tradition de relations consolidées avec le monde de la presse aux niveaux régional en Afrique de l'Ouest et national dans les pays.

10. Le Coordonnateur de l'Unité de mise en œuvre du PREE a indiqué dans son allocution que « en acceptant de financer le Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement (PREE) en Afrique Centrale et Occidentale, l'Asdi renouvelle sa confiance à l'UICN et aux agences de bassins de la Volta, du Niger, du Sénégal, du Mono, du lac Tchad et au Massif du Fouta Djalon pour qu'ils renforcent la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans ces bassins fluviaux et lacustres ».

11. Dans son discours d'ouverture le Ministre à travers sa Directrice de Cabinet s'est réjoui de la présence de tous les participants à l'atelier. Le Ministre a rappelé « le rôle important que jouent les médias en matière d'information, de sensibilisation du public et de veille citoyenne pour l'amélioration de la gouvernance des secteurs de l'eau, l'environnement et du climat ». Il a indiqué que les objectifs de l'atelier « sont en parfaite harmonie avec ceux du Gouvernement qui a engagé des actions fortes pour l'atteinte de l'ODD 6 consacré à l'accès de tous à l'eau, à l'assainissement et à la gestion durable des ressources en eau, à travers des réformes et des projets phares qui sont mis en œuvre afin d'assurer un accès universel à l'eau potable et une gestion durable des ressources en eau ainsi que l'amélioration de la résilience des populations aux changements climatiques ». Il a terminé en remerciant le partenaire financier de ce projet à savoir l'Agence suédoise pour le développement international (Asdi), à travers l'UICN, et les partenaires techniques de mise en œuvre du projet PREE au Bénin, notamment le GWP/AO et le PNE-Bénin.

Déroulement des travaux et relevé des points importants

12. Les travaux se sont déroulés en deux étapes : une première étape avec des présentations et une seconde étape pratique marquée par des travaux de productions audiovisuelles, écrites et en ligne des participants.

Etape 1 :

13. Après la présentation des participants et le relevé de leurs attentes, la présentation des objectifs et agenda de l'atelier, les travaux ont continué à travers les communications portant notamment sur :
    a. la présentation du projet PREE par M. Ludovic TAPSOBA, Coordinateur du projet ;
    b. les problématiques liées à l'eau, à l'environnement et au climat en Afrique de l'Ouest ; et les problématiques liées à l'eau, à l'environnement et au climat au Bénin par Prof. Fabien HOUTONDJI, enseignant-chercheur à l'Université de Parakou ;
    c. le Cadre légal, juridique et politique sur l'eau, l'environnement et le climat en Afrique de l'Ouest par Prof. Amidou GARANE, enseignant à l'Université de Ouagadougou ;
    d. le Cadre légal et politique sur le changement climatique au Bénin par Dr. Pulchérie DONOUMASSOU, juriste-environnementaliste, Membre du Comité des Experts du PNE-Bénin ;
    e. le Cadre légal et politique sur l'eau au Bénin par M. Cyriaque ADJINACOU, Consultant indépendant, vice-Président du PNE BENIN ;
    f. les difficultés des media en matière de vulgarisation des textes, politiques, lois et approches de solutions par le journaliste M. Alain TOSSONOU suivi de la présentation de quelques principes pour la couverture par les médias des domaines concernés par M. Sidi COULIBALY, communicateur du GWP-AO.
14. Toutes ces présentations ont été suivis d'échanges avec les participants pour des clarifications, des contributions et des interpellations. Les présentations sont données en annexes.
15. Il en ressort globalement que :
    a. l'Afrique de l'Ouest est une région confrontée à une grande variabilité des pluies d'une saison à l'autre avec une alternance de déficit et d'excédent de pluies selon la zone et une exacerbation des phénomènes extrêmes ; ce qui affecte la réalisation notamment l'ODD 6 lié à l'eau et l'assainissement ;
    b. il existe plusieurs politiques, instruments juridiques qui encadrent la gestion de l'eau, l'environnement et le climat en Afrique de l'Ouest et au Bénin qu'il est nécessaire pour les journalistes de connaître. Plusieurs de ces textes, politiques et instruments juridiques ont été présentés et expliqués lors des communications. Certains domaines sont dotés de politiques mais pour le moment les instruments juridiques tardent à voir le jour aux niveaux régional et national. Les juridictions nationales sont parfois lentes à s'approprier et se conformer aux textes régionaux tout comme les magistrats ont besoin de se mettre à jour sur les instruments juridiques sur l'environnement et les ressources naturelles.
16. Les journalistes dans tous les cas doivent s'informer auprès des personnes ressources indiquées et se tenir informés régulièrement sur l'évolution des politiques et instruments juridiques afin de pouvoir mieux informer et mobiliser les cibles appropriées.

17. Sur les difficultés liées au travail des journalistes pour atteindre les objectifs d'information et de sensibilisation des publics cibles, il a été recommandé aux Etats et aux partenaires techniques et financiers de :
    a. accompagner les organes de presse avec les moyens matériels et financiers appropriés ;
    b. faciliter l'accès des médias aux différences sources d'information et aux personnes ressources appropriées dans les structures étatiques, des ONG et de la société civile ;
    c. renforcer la collaboration entre les médias et les structures techniques des secteurs de l'eau et de l'environnement pour une meilleure vulgarisation des textes juridiques et politiques des dits secteurs ;
    d. relancer l'organisation du Concours Eau et Environnement au niveau de l'Afrique de l'Ouest pour encourager les journalistes participants à y prendre part ;
    e. impliquer les journalistes dans le dispositif de plaidoyer et de veille sur la GIRE mis en place par le PNE-Bénin dans le cadre du programme OmiDelta.
18. Aux journalistes eux-mêmes, malgré les difficultés, ils ont le devoir d'informer, d'éclairer et d'éduquer les citoyens et à ce titre ils doivent :
    a. mettre l'accent sur la législation et les politiques dans les émissions et articles produits et diffusés sur l'eau et l'environnement ;
    b. chercher l'information par les moyens à leur disposition afin de se spécialiser et se rendre crédibles et ne pas attendre d'être toujours invités.
19. Compte tenu du rôle crucial des médias en matière d'information environnementale dans l'interprétation des problèmes complexes liés à l'environnement, les participants à l'atelier national des femmes et hommes des médias sur la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'Eau, l'environnement et le climat au Bénin retiennent des travaux les quatre principes qui s'appliquent à leur travail, à savoir :
    a. principe 1 : s'adapter à la vie de son audience en rédigeant le texte avec soin ;
    b. Principe 2 : réfléchir les textes de façon active, engageante et interactive
    c. Principe 3 : faire appel à des porte-paroles et des ambassadeurs de confiance en plus des experts- personnes ressources ;
    d. Principe 4 : Toujours tenir compte et faire ressortir autant qu'il/elle le peut les bénéfices de son information pour son audience.
    e. Chaque principe est accompagné des explications appropriée.
20. Les participants à l'atelier s'engagent, en sollicitant l'appui du PNE Bénin, à :
    a. Créer une plateforme de partage et de diffusion d'informations et de ressources sur l'Eau, l'Environnement et le Climat ;
    b. Élaborer un Projet de réalisation de productions à soumettre au Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC).

Etape 2

21. Les participants ont été divisés en deux groupes de travail : un groupe pour la presse écrite et multimédia en ligne et un groupe pour l'audiovisuel (radio et télévision).
22. Chaque groupe a tenu une conférence de rédaction pour dégager les angles et les articles à produire. Ce travail de cueillette et de traitement de l'information à la lumière des présentations faites a occupé chaque participant la seconde journée de l'atelier.
23. L'ensemble des productions faites par les participants seront compilés et publiés sous formes de bulletin « Inf'O » et constituent des résultats de l'atelier.
24. Avant la clôture de l'atelier les principaux résultats de l'atelier ont été présentés y compris le communiqué final (Annexe 2) et certaines productions des participants.
25. Les participants à l'atelier média de Cotonou remercient le PNE Bénin pour l'opportunité qu'il leur a offert à travers cette formation et à travers le PNE l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui ont permis la tenue de l'atelier à s'avoir le GWP-AO, l'Asdi à travers le PREE/UICN. Ils ont lancé un appel pour que de telles initiatives soient multipliées.

Fait à Cotonou, le 22 juin 2021

Les participants à l'atelier national

Annexe 3 : Evaluation de l’atelier

Evaluez l'atelier de formation des femmes et hommes de médias sur la vulgarisation des textes, politiques et lois adoptées sur l'eau, l'environnement et le climat en AO et au Bénin

1. Quelle est votre impression générale sur cette session de formation ? Etes-vous:
11 réponses

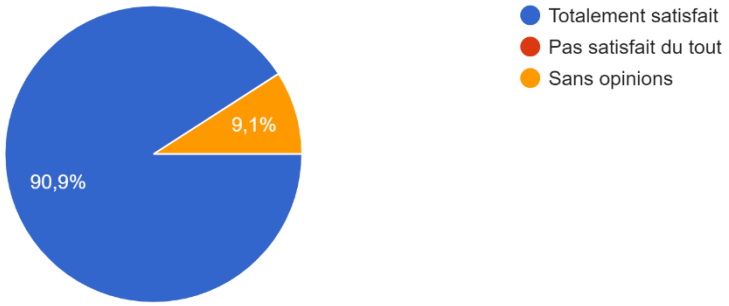

2. Que pensez-vous des différentes sessions?
11 réponses

3. Quel (s) sujet (s) a (ont) été le (les) plus intéressant (s) pour vous ? (11 réponses)

- Tout ;
- Toutes les communications ;
- Les dispositions de la CEDEAO en matière de texte et lois dans les domaines Eau-Climat et environnement ;
- Le cadre légal des politiques et textes en matière de la gestion de l'eau au Bénin ;
- La loi sur la gestion de l'eau au Benin ;
- Explication sur la réglementation de réalisation de forage au Bénin ;
- les politiques et lois communautaires ;

- Problématiques liées à l'eau, à l'environnement et au climat en Afrique de l'Ouest et au Bénin du prof Fabien HOUNTONDJI, cadre légal et politique sur l'eau au Bénin de M. Cyriaque ADJINACOU, difficultés des médias en matière de vulgarisation des textes, politiques et lois des confrères Alain et Sidi ;
- Le financement de l'eau, la mise en œuvre de la GIRE, Cadre légal, juridique et politique sur l'eau, l'environnement et le climat au Bénin et en Afrique de l'Ouest ;
- Problématique liée à l'eau a l'environnement et au changement climatique au Bénin et en Afrique de l'Ouest ;
- La communication de M. Adjinacou.

4. Quel (s) sujet (s) a (ont) été le (les) moins intéressant (s) pour vous

11 réponses

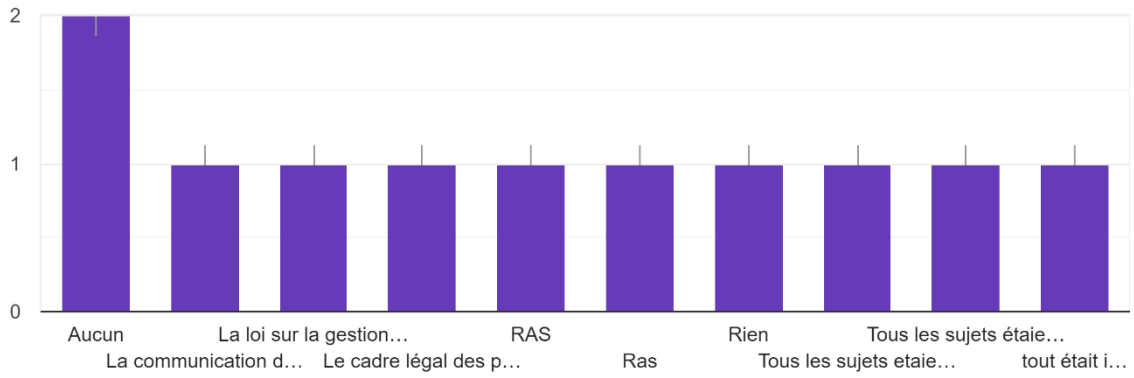

5. Trouvez-vous que les résultats attendus ont été atteints ?

11 réponses

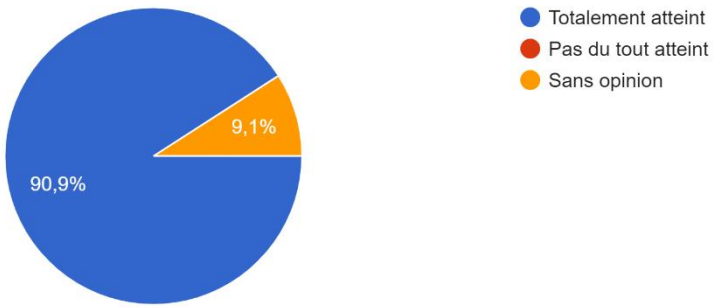

6. Y a-t-il d'autres sujets que vous auriez souhaité qu'on aborde au cours de la session ? Citez : (9 réponses) ;

- La GIRE ;
- La Finance Climat, l'Accord de Paris ;
- L'essentiel a été fait. Mais les deux (02) jours ont été insuffisants. On pouvait aller à trois jours à défaut de cinq ;
- Etats des lieux concrets de la mise en œuvre de ses politiques et textes au Bénin et dans l'Afrique de l'Ouest de manière plus approfondie ;

- RAS ;
- Non ;
- Pourquoi la fermeture de la bouche du Roy au Bénin (à cause des travaux de construction) qui a créé de grandes inondations, n'y a-t-il pas une autre solution pour éviter d'en arriver à des inondations du genre ? Les sites d'enfouissement des ordures ménagères sont souvent au cœur des villes, parler également des mesures pour déplacer les personnes installées au bord des lagunes, etc... L'accès à l'eau potable dans les zones reculées du Bénin, etc..... ;
- J'aurais souhaité que l'accent soit mis sur la problématique du genre ;
- Problématique environnementale liée à la pêche au Bénin ;

7. Vos suggestions pour des actions futures ? (11 réponses) :

- RAS ;
- Réserver au moins deux jours pour faire des tournages sur le terrain. Organiser des jeux concours sur la thématique retenue Maintenir le réseau avec des initiatives Faire un suivi évaluation Identifier une zone à risques, pour faire un atelier sur le terrain ;
- Étaler la formation sur plus de deux (02) jours pour les prochaines fois et que cela soit fait en mode demi-journée, soit par exemple 8h à 15h avec les après-midis réservées pour les travaux de groupe et de terrain ;
- Que l'atelier couvre trois jours pour la perfection ;
- Perpétuer ce genre d'atelier ;
- Que pour les fois prochaines, qu'on ait au moins 2 jours de phase pratique concernant la production ;
- Prochainement, faire une visite de terrain pour toucher du doigt une problématique ;
- Que les formations se déroulent sur au moins cinq jours et hors de Cotonou ça serait bien. Et que les acteurs des textes et lois viennent également participer à la formation voire nous dire pourquoi parfois les lois sont votées et ne sont pas souvent appliquées ;
- Qu'il y ait une journée entièrement consacrée au travail de terrain ;
- Faire participer les hommes de médias spécialistes des questions environnementales a l'élaboration des textes et lois sur l'environnement ;
- Une organisation régulière de ce genre de formation en 3 jours plutôt que 2 afin de permettre d'approfondir les travaux de terrain.

8. Vos commentaires sur les résultats de l'atelier en termes de partage d'expérience et de réseautage (11 réponses) :

- Très bien ;
- Il faut garder cette dynamique et créer des points de relais en termes de partage d'informations. Créer des groupes qui animeront des débats virtuels, une manière d'amener les journalistes à se familiariser avec les problèmes environnementaux, climatiques et à l'eau ;

- J'ai aimé l'ambiance conviviale qu'il y a eu entre les participants d'une part et entre participants et formateurs d'autre part. Cet atelier a permis le renforcement de lien entre professionnels de médias ;
- J'ai beaucoup appris de mes pairs. Il s'agit d'un renforcement de capacités sur les thématiques environnementales. C'était un plaisir d'échanger avec des personnes ressources et d'enrichir mon carnet d'adresses ;
- La rencontre m'a permis de renforcer mes capacités en matière d'eau environnement et climat. De connaître les règles qui régissent le secteur et ce qui est fait pour la gestion intégrée des ressources en eau ;
- L'atelier a vraiment respecté son caractère national, ce qui m'a permis de plus me familiariser avec tous les acteurs et confrères nationaux et nous sommes désormais engagés à mieux fédérer nos efforts pour une écocitoyenneté plus moderne et responsable ;
- L'atelier a été très intéressant parce que très souvent les journalistes qui doivent informer les populations n'ont pas une bonne compréhension des politiques et lois. C'est un défi à relever ;
- J'ai été entièrement comblée. J'ai acquis de nouvelles connaissances, j'ai rencontré de nouvelles personnes et j'ai enrichi mon carnet d'adresses ;
- Je suis plutôt satisfaite car j'ai appris des autres participants ;
- L'individualisme ne pourra donner des résultats concrets alors il faut une synergie d'action dans le rang des hommes et femmes des médias c'est pourquoi il faut opter pour le réseautage ;
- Très belle expérience. Le travail en équipe était assez édifiant.

Annexe 4 : Quelques liens de productions médiatiques

Journal Santé Environnement

Site GWP-AO

Planète Terre à terre